

Carte « matchs de secteur ».

- Cette carte est gratuite et est automatiquement donnée aux joueurs du club participants aux championnats individuels de secteur. Elle est affectée du nombre d'heures permettant de jouer les matchs prévus à domicile par la ligue.
- Elle est strictement personnelle et nominative.
- Elle n'est utilisable que pendant la période où ces matchs doivent se dérouler.

REGLES D'UTILISATION DECIDEES PAR LE COMITE :

- Vous devez réserver 2h consécutives par match.
- Vous pouvez réserver simultanément 2 matchs sur 7 jours (quand le 1^{er} match est joué, vous pouvez réserver le 3^{ème}...).
- Si une rencontre prévue à l'extérieure doit se jouer à la demande de votre adversaire, au BTC, cet adversaire prendra à sa charge : la location du court (10€ pour les 2h payables à la réservation) et l'éclairage. C'est vous qui ferez la réservation en passant obligatoirement par les clubs house aux heures d'ouvertures.
- Les réservations des courts pour les matchs prévus à domicile peuvent se faire :
 - A partir de n'importe quel ordinateur utilisant Internet.
<https://adoc.app.fft.fr/adoc/>
 - Sur l'ordinateur « club » aux heures d'ouverture du club house de Léo Lagrange.
 - Par téléphone (0381500710) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.
 - Les samedis et dimanches, si le club house est fermé, vous ne pourrez réserver qu'à partir d'un ordinateur extérieur.

Après avoir cliqué sur l'heure à réserver, dans « COTISATION », vous sélectionnez « CARTE MATCH de SECTEUR » et validez. Seul votre nom apparaîtra sur la feuille de réservations du jour.

Le comité directeur ou les commissions du BTC se réservent le droit, en cas de fraude avérée (par exemple jouer sans réservation sur adoc) de suspendre momentanément ou définitivement l'utilisation de cette carte.

Pour tout renseignement ou tout problème, n'hésitez pas à nous contacter :

Romuald Kirilowits : btc.adoc.lumiere.chauffage@gmail.com

Monique Rocher : mrocher@wanadoo.fr